



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC



Province du Québec

Municipalité de Venise-en-Québec

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Venise-en-Québec tenue au Centre culturel de Venise-en-Québec, lundi 7 août 2023 à 19 h 01 conformément aux dispositions du Code municipal du Québec.

À cette assemblée sont présents les conseillères Mesdames Marielle Gervais et Mélanie Ménard, les conseillers Messieurs Johnny Izzi, Pierre Lamoureux, Alain Paquin ainsi que Steve Robitaille formant quorum sous la présidence du Maire Monsieur Raymond Paquette.

Monsieur Lukas Bouthillier Directeur général et Greffier-trésorier assiste à l'assemblée à titre de secrétaire d'assemblée.

ORDRE DU JOUR

- 1 OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
 - 2.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 7 août 2023
- 3 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juillet 2023
- 4 DIRECTION GÉNÉRALE
 - 4.1 Autorisation de signature – entente de location – Caisses Desjardins
 - 4.2 Regroupement d'assurance collective - Estrie-Montérégie
- 5 FINANCES
 - 5.1 Autorisation - Rachat de placement Desjardins
 - 5.2 Autorisation de signature - Résiliation du contrat APP-2021-07 - terrain de tennis
 - 5.3 Autorisation de paiement - CleanHarbors
 - 5.4 Attestation des travaux – Programme d'aide à la voirie locale – volet Projets particuliers d'amélioration – ES
- 6 BÂTIMENTS & CONSTRUCTION
 - 6.1 Dépôt - rapport mensuel des permis émis – juillet 2023
- 7 SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 7.1 Dépôt – rapport annuel d'activités 2022-2023 – comité de sécurité publique de la MRC du Haut-Richelieu
 - 7.2 Autorisation de signatures – entente intermunicipale d'entraide en multicaserne
 - 7.3 Adoption - entente intermunicipale - Municipalité Saint-Alexandre
- 8 URBANISME EN ENVIRONNEMENT
- 9 LOISIRS, TOURISME ET CULTURE
 - 9.1 Demande de commandite - Coopérative de Santé et solidarité - Journée santé
 - 9.2 Demande de commandites - École Capitaine Luc Fortin
 - 9.3 Demande de commandite - Société d'Histoire de Missisquoi
 - 9.4 Octroi de contrat - ADSP - concept préliminaire
 - 9.5 Renouvellement – Entente de services – Réseau Biblio
 - 9.6 Octroi de contrat – Jambette – Revitalisation parc Jameson
 - 9.7 Responsable de la bibliothèque - Réseau Biblio
- 10 TRAVAUX PUBLICS & HYGIÈNE DU MILIEU



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC



10.1 Autorisation - Nature-Action Québec à déposer une demande d'aide financière au volet 1 du Programme OASIS

10.2 Octroi de contrat – Tetra Tech - étude d'augmentation de la capacité de traitement de la station d'épuration des eaux usées

10.3 Autorisation – fermeture de la 14e Avenue Ouest – Fête des récoltes

11 RÉGLEMENTATION

11.1 Avis de motion et dépôt – projet de règlement n°493-2023 - Règlement créant une réserve financière pour la vidange des étangs aérés et la disposition des boues

11.2 Avis de motion et dépôt – projet de règlement n°470-2020-1 amendant le règlement n°470-2020 relatif aux compteurs d'eau

11.3 Avis de motion et dépôt – projet de règlement n°477-2021 (2023) relatif aux nuisances

12 AFFAIRES NOUVELLES

13 COMPTES DU MOIS

13.1 Déboursés du mois de juillet 2023

14 PÉRIODE DE QUESTIONS

15 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

12923-08-07 2.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 7 août 2023

Il est proposé par Raymond Paquette, appuyé par Johnny Izzi et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 7 août 2023.

3 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

12924-08-07 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juillet 2023

Il est proposé par Raymond Paquette, appuyé par Johnny Izzi et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juillet 2023.

4 DIRECTION GÉNÉRALE

12925-08-07 4.1 Autorisation de signature – entente de location – Caisses Desjardins

CONSIDÉRANT la demande de la Caisse Desjardins du Haut-Richelieu pour l'installation d'un centre de services automatisés au Kiosque touristique à la suite de la fermeture du centre de services à la Municipalité de Saint-Sébastien ;

Il est proposé par Raymond Paquette, appuyé par Johnny Izzi et résolu à l'unanimité



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC



D'AUTORISER le directeur général à signer pour et au nom de la Municipalité l'entente à intervenir avec la Caisse Desjardins du Haut-Richelieu pour une durée de 5 ans plus les options de renouvellement ;

D'ACCORDER l'espace du Kiosque touristique demandé par la Caisse Desjardins du Haut-Richelieu selon les modalités de l'entente.

12926-08-07 4.2 Regroupement d'assurance collective - Estrie-Montérégie

ATTENDU que conformément à la *Loi sur les cités / au Code municipal* et dans le cadre des regroupements d'assurance collective de l'UMQ, la Municipalité de Venise-en-Québec et ce conseil souhaitent autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour obtenir des produits d'assurance collective pour ses employés et, lorsqu'applicable, pour ses élus, pour la période du 1^{er} juin 2024 au 31 mai 2029 ;

ATTENDU que Mallette actuaires inc. s'est déjà vu octroyer le mandat, à la suite d'un appel d'offres public, pour les services de consultant indépendant requis par l'Union des municipalités du Québec (UMQ) dans le cadre des regroupements d'assurance collective de l'UMQ ;

ATTENDU que la rémunération prévue dans le cadre des regroupements d'assurance collective de l'UMQ est de 0,65 % au consultant Mallette actuaires Inc. et les frais de gestion prévus pour l'UMQ sont de 1.15 % ;

ATTENDU que la Municipalité de Venise-en-Québec souhaite maintenant confirmer son adhésion au regroupement en assurance collective Estrie-Montérégie et le mandat à Mallette actuaires inc. en conséquence ;

Il est proposé par Raymond Paquette, appuyé par Johnny Izzi et résolu à l'unanimité

QUE le préambule fait partie intégrante des présentes comme si récité au long ;

QUE ce Conseil confirme ainsi par les présentes son adhésion au regroupement en assurance collective Estrie-Montérégie pour ses employés et/ou élus, au choix de la municipalité ;

QUE l'adhésion au regroupement en assurance collective Estrie-Montérégie sera d'une durée maximale de cinq ans, soit pour la durée du 1^{er} juin 2024 au 31 mai 2029 ;

QUE la Municipalité de Venise-en-Québec mandate l'UMQ pour agir à titre de mandataire pour la représenter au contrat d'assurance collective à octroyer à la suite de l'application des présentes ainsi que son renouvellement, de même que pour l'accès à son dossier d'assurance collective auprès de l'assureur, dans le respect des règles de protection des renseignements personnels ;

QUE la Municipalité de Venise-en-Québec s'engage à payer à l'UMQ des frais de gestion de 1.15 % des primes totales versées par la Municipalité de Venise-en-Québec durant le contrat et une rémunération de 0,65 % des primes totales versées par la municipalité au consultant Mallette actuaires



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC



Inc., dont la Municipalité de Venise-en-Québec joint aussi le mandat obtenu pour le regroupement, à la suite d'un appel d'offres public ;

QUE la Municipalité de Venise-en-Québec s'engage à respecter les termes et conditions du contrat à intervenir avec la société d'assurances à qui le contrat sera octroyé à la suite de l'application des présentes ainsi que les conditions du mandat du consultant.

5 FINANCES

12927-08-07 5.1 Autorisation - Rachat de placement Desjardins

CONSIDÉRANT les propositions de placement offertes par la Caisse Desjardins ;

CONSIDÉRANT que les taux d'intérêts ont augmenté de façon significative dans la dernière année ;

Il est proposé par Alain Paquin, appuyé par Mélanie Ménard et résolu à l'unanimité

D'AUTORISER le directeur général de procéder au rachat des placements - Épargne à terme à rendement progressif rach. (3 ans) ;

D'AUTORISER le directeur général de procéder au placement de 1 500 000 \$ dans un nouveau placement - Épargne à terme à rendement progressif rach. (3 ans à 5 ans) qui permettra de générer 29 725 \$ de plus en intérêt par année en moyenne pour la Municipalité pour un total de 234 625 \$ et de racheter le placement précédent ;

D'AUTORISER le directeur général de procéder à toute optimisation du compte épargne afin de générer davantage d'intérêt selon les besoins de trésorerie de la Municipalité.

12928-08-07 5.2 Autorisation de signature - Résiliation du contrat APP-2021-07 - terrain de tennis

CONSIDÉRANT l'avis d'appel de propositions no APP-2021-07 pour la vente d'un immeuble municipal soit le lot 5 106 121 lancé par la Municipalité en juillet 2021 et joint à la présente comme Annexe A ;

CONSIDÉRANT que 9185 a déposé une offre d'achat conforme à l'avis APP-2021-07 et jointe à la présente comme Annexe B ;

CONSIDÉRANT qu'il s'agit de la seule offre d'achat reçue ;

CONSIDÉRANT que le conseil a accepté l'offre d'achat soumise par 9185 le 7 septembre 2021 par sa résolution no 12290-09-07 ;

CONSIDÉRANT que le promoteur doit se retirer de la transaction ;

CONSIDÉRANT notamment le Règlement de contrôle intérimaire no 483-2022 présentement en vigueur sur le territoire de la Municipalité et suivant certains pourparlers entre les parties, celles-ci ont décidé de consentement



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC**



de résilier le contrat intervenu à la suite de l'appel de propositions no APP-2021-07 et l'offre d'achat acceptée de 9185 par la Municipalité, et ce, sans admission de responsabilité et selon les modalités énoncées ci-dessous ;

Il est proposé par Alain Paquin, appuyé par Mélanie Ménard et résolu à l'unanimité

DE RÉSILIER l'offre d'achat soumise par 9185 ;

D'AUTORISER le directeur général à signer l'entente de résiliation avec le promoteur.

12929-08-07 5.3 Autorisation de paiement - CleanHarbors

CONSIDÉRANT la vidange des boues de 2023 ;

CONSIDÉRANT que le contrat a été octroyé via la résolution 12588-07-04 ;

CONSIDÉRANT que le vidange des boues nécessite la disposition des géo tubes à la suite d'une décantation ;

Il est proposé par Alain Paquin, appuyé par Mélanie Ménard et résolu à l'unanimité

D'AUTORISER le paiement à l'entreprise CleanHarbors d'un montant de 199 607,42 \$ plus les taxes applicables ;

D'autoriser le Directeur général à approprier les sommes nécessaires et à les affecter au paiement de cette dépense.

12930-08-07 5.4 Attestation des travaux – Programme d'aide à la voirie locale – volet Projets particuliers d'amélioration – ES

ATTENDU QUE la Municipalité de Venise-en-Québec modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter ;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL ;

ATTENDU QUE la réalisation des travaux doit être terminée au plus tard à la fin de la troisième année civile à compter de la date de la lettre d'annonce du ministre ;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL ;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli ;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets doit être effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC



décembre 2023 à compter de la troisième année civile de la date de la lettre d'annonce du ministre ;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet ;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce ;

ATTENDU QUE l'aide financière est allouée sur une période de trois années civiles, à compter de la date de la lettre d'annonce du ministre ;

ATTENDU QUE l'aide financière est répartie en trois versements annuels correspondant au total des pièces justificatives reçues jusqu'à concurrence de :

- 1) 40 % de l'aide financière accordée, pour le premier versement ;
- 2) 80 % de l'aide financière accordée moins le premier versement, pour le deuxième versement ;
- 3) 100 % de l'aide financière accordée moins les deux premiers versements, pour le troisième versement ;

ATTENDU QUE les travaux effectués après le troisième anniversaire de la lettre d'annonce ne sont pas admissibles ;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées ;

Il est proposé par Alain Paquin, appuyé par Mélanie Ménard et résolu à l'unanimité

D'APPROUVER les dépenses d'un montant de 3 871,41 \$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

6 BÂTIMENTS & CONSTRUCTION

6.1 Dépôt - rapport mensuel des permis émis – juillet 2023

Le conseil prend acte du rapport de l'inspecteur municipal pour les permis émis du 1er au 31 juillet 2023.

7 SÉCURITÉ PUBLIQUE

7.1 Dépôt – rapport annuel d'activités 2022-2023 – comité de sécurité publique de la MRC du Haut-Richelieu

Le conseil prend acte du dépôt par le directeur général de Venise-en-Québec du rapport annuel 2022-2023 du comité de sécurité publique de la MRC du Haut-Richelieu.



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC



12931-08-07 7.2 Autorisation de signatures – entente intermunicipale d'entraide en multicaserne

CONSIDÉRANT que l'entente d'entraide intermunicipale incendie avec les municipalités d'Henryville, de Noyan, de Clarenceville et de Venise-en-Québec prend fin le 14 août 2023 et que la municipalité d'Henryville a confirmé par écrit son retrait de cette entente ;

CONSIDÉRANT la nécessité de conclure des ententes d'aide mutuelle pour se conformer au schéma de couverture de risques en matière d'incendie de la MRC du Haut-Richelieu ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de conclure une nouvelle entente d'entraide intermunicipale avec les municipalités de Noyan, de Clarenceville et de Venise-en-Québec ;

Il est proposé par Pierre Lamoureux, appuyé par Johnny Izzi et résolu à l'unanimité

D'AUTORISER la signature d'une entente d'entraide mutuelle avec les municipalités avoisinantes dans le but de se conformer à notre schéma de couverture de risques ;

D'AUTORISER le maire et le directeur général à signer pour et au nom de la municipalité ladite entente.

12932-08-07 7.3 Adoption - entente intermunicipale - Municipalité Saint-Alexandre

CONSIDÉRANT que les Municipalités de Venise-en-Québec et de Saint-Alexandre désirent se prévaloir d'une entente intermunicipale d'entraide en sécurité incendie ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de conclure cette entente entre les deux municipalités ;

Il est proposé Pierre Lamoureux, appuyé par Johnny Izzi et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER l'entente relative à l'entraide en sécurité incendies de Venise-en-Québec et de Saint-Alexandre ;

QUE le maire Monsieur Raymond Paquette et la directeur général et greffier-trésorier Monsieur Lukas Bouthillier, soient autorisés à signer ladite entente, pour et au nom de la Municipalité.

8 URBANISME EN ENVIRONNEMENT

9 LOISIRS, TOURISME ET CULTURE

12933-08-07 9.1 Demande de commandite - Coopérative de Santé et solidarité - Journée santé

CONSIDÉRANT que la Coopérative de Santé et solidarité de Venise-en-Québec en collaboration avec la municipalité, la FADOQ et le CERH souhaitent organiser une Journée Santé dans le but de prioriser la



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC**



promotion de la santé par la prévention et d'améliorer la santé et le bien-être des citoyens en créant des événements rassembleurs ;

Il est proposé Steve Robitaille, appuyé par Marielle Gervais et résolu à l'unanimité

DE PRÊTER gratuitement le centre culturel le 13 octobre 2023 pour la Journée Santé organisée par la Coopérative de Santé et solidarité de Venise-en-Québec en collaboration avec la municipalité, la FADOQ et le CERH;

D'OCTROYER une somme de 500 \$ pour financer l'activité.

12934-08-07 9.2 Demande de commandites - École Capitaine Luc Fortin

CONSIDÉRANT que l'École Capitaine Luc Fortin ainsi que des parents bénévoles organisent un tournoi de baseball pour amasser des fonds pour les activités scolaires 2023-2024 ;

Il est proposé Steve Robitaille, appuyé par Marielle Gervais et résolu à l'unanimité

D'AUTORISER le prêt de 3 chapiteaux 10 x 10 pour le tournoi de baseball au profit de l'École Capitaine Luc Fortin samedi le 2 septembre 2023 ;

QUE tout dommage sur les équipements prêtés soit facturé à l'événement.

12935-08-07 9.3 Demande de commandite - Société d'Histoire de Missisquoi

CONSIDÉRANT que la Société d'Histoire de Missisquoi s'est donnée la mission depuis sa création en 1899 de se consacrer à la préservation, à l'interprétation, à la diffusion et à la mise en valeur de l'histoire du comté de Missisquoi. La Municipalité de Venise-en-Québec fut jadis partie du comté de Missisquoi avant d'être fusionnée avec le comté de Brome pour former Brome-Missisquoi ;

CONSIDÉRANT que l'aide financière permettra de mettre en place une activité de financement afin de poursuivre les activités du Musée Missisquoi et d'offrir au public des expositions enrichissantes ;

Il est proposé Steve Robitaille, appuyé par Marielle Gervais et résolu à l'unanimité

D'OCTROYER une somme de 200 \$ pour la Société d'Histoire de Missisquoi.

12936-08-07 9.4 Octroi de contrat - ADSP - concept préliminaire

CONSIDÉRANT le Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives (PAFIRS) ;

CONSIDÉRANT qu'un projet de gymnase municipal serait admissible ;

CONSIDÉRANT qu'une demande complète doit être déposée pour être admissible à la subvention ;



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC**



Il est proposé Steve Robitaille, appuyé par Marielle Gervais et résolu à l'unanimité

D'OCTROYER le contrat du concept et des plans préliminaires en architecture pour la construction du gymnase municipal à l'entreprise ADSP conformément à l'entente soumise le 5 juillet 2023 au montant de 20 200 \$ plus les taxes applicables ;

D'AUTORISER le directeur général à signer l'entente.

12937-08-07 9.5 Renouvellement – Entente de services – Réseau Biblio

CONSIDÉRANT que la convention pour l'exploitation du système information modulée pour la bibliothèque de la Municipalité ainsi que la convention d'affiliation arrive à échéance le 31 décembre 2023 ;

CONSIDÉRANT que l'entente de services combine la convention d'affiliation et la convention pour les frais d'exploitation ;

Il est proposé par Steve Robitaille, appuyé par Marielle Gervais et résolu à l'unanimité

D'AUTORISER le maire et le directeur général à signer pour et au nom de la Municipalité la nouvelle entente de services avec le Réseau Biblio d'une durée de trois ans qui prendra fin le 31 décembre 2026 avec une option de renouvellement de 3 ans.

12938-08-07 9.6 Octroi de contrat – Jambette – Revitalisation parc Jameson

CONSIDÉRANT un besoin de revitalisation des espaces de jeu dans les parcs de la Municipalité ;

CONSIDÉRANT que l'administration municipale de Venise-en-Québec a obtenu une subvention dans le cadre de l'aide à des projets locaux de vitalisation du volet 4 du Fonds Régions et Ruralité ;

CONSIDÉRANT que l'aide octroyée est pour le parc Jameson ;

CONSIDÉRANT que l'aide financière dans le cadre de l'aide à des projets locaux de vitalisation du volet 4 du Fonds Régions et Ruralité est de 41 538 \$ conditionnellement à une contribution de la Municipalité de 17 802 \$;

Il est proposé Steve Robitaille, appuyé par Marielle Gervais et résolu à l'unanimité

D'OCTROYER le contrat de construction d'un module de jeu ainsi qu'une balançoire à l'entreprise Jambette au montant de 52 900 \$ plus les taxes applicables conformément au protocole d'entente de l'aide à des projets locaux de vitalisation du volet 4 du Fonds Régions et Ruralité.

12939-08-07 9.7 Responsable de la bibliothèque - Réseau Biblio



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC



CONSIDÉRANT que la Municipalité de Venise-en-Québec désire modifier le nom de la personne Responsable de la Bibliothèque ;

CONSIDÉRANT que le titre est attribué présentement à Mme Marie-Eve Boulanger ;

CONSIDÉRANT que Mme Nicole Lalonde assume déjà présentement toutes les tâches reliées à cette fonction ;

CONSIDÉRANT que la municipalité doit aviser par résolution le Réseau Biblio de la Montérégie de tout changement au poste de responsable ;

Il est proposé Steve Robitaille, appuyé par Marielle Gervais et résolu à l'unanimité

Que la Municipalité de Venise-en-Québec avise le Réseau Biblio de la Montérégie que Mme Nicole Lalonde est nommée en tant que responsable de la bibliothèque et que celle-ci représentera la Municipalité auprès du Réseau de Biblio de la Montérégie pour toutes les décisions reliées à cette fonction.

10 TRAVAUX PUBLICS & HYGIÈNE DU MILIEU

12940-08-07 10.1 Autorisation - Nature-Action Québec à déposer une demande d'aide financière au volet 1 du Programme OASIS

CONSIDÉRANT que le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) a élaboré et mis en place le programme OASIS, qui vise à soutenir financièrement les organismes municipaux et les communautés autochtones dans la planification, la réalisation et la pérennisation de projets de verdissement dans les collectivités québécoises, afin de prévenir et de réduire des risques liés aux changements climatiques ;

CONSIDÉRANT que le volet 1 du programme OASIS vise à soutenir des projets qui incluent des activités de planification de projets de verdissement ;

CONSIDÉRANT que l'aide financière accordée dans le cadre du volet est d'un minimum de 50 000 \$ et d'un maximum de 2 millions de dollars par projet, et qu'une contribution du bénéficiaire d'un minimum de 20 % des dépenses admissibles est exigée et exclue toutes formes d'aide financière publique ;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Venise-en-Québec souhaite présenter une demande d'aide financière au ministère en 2023 pour un projet permettant de :

- Acquérir des connaissances sur les risques liés aux vagues de chaleur et aux précipitations intenses ;
- Acquérir des connaissances sur les solutions d'adaptation permettant de prévenir ces risques ;
- Évaluer le potentiel d'impact des solutions envisagées ainsi que leurs coûts et leurs bénéfices ;



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC



- Planifier l'implantation des solutions d'adaptation en fonction des réalités du territoire ;

Il est proposé par Marielle Gervais, appuyé par Steve Robitaille et résolu à l'unanimité

D'AUTORISER la demande de soutien financier dans le cadre du volet 1 du programme OASIS pour un projet permettant la planification des solutions d'adaptation aux risques liés aux changements climatiques;

D'ENGAGER la municipalité de Venise-en-Québec à payer sa part des coûts admissibles ;

D'AUTORISER Mme Catherine Granger, chargée de projets chez Nature-Action Québec, à agir à titre de mandataire déléguée pour le suivi de la demande d'appui financier et à signer la convention d'aide financière au nom de la municipalité de Venise-en-Québec.

- 12941-08-07 10.2 Octroi de contrat – Tetra Tech - étude d'augmentation de la capacité de traitement de la station d'épuration des eaux usées

CONSIDÉRANT la nécessité d'analyser les options de mise à niveau de la station d'épuration des eaux usées de Venise-en-Québec en fonction des développements à venir de la Municipalité ;

CONSIDÉRANT qu'il y a plusieurs scénarios et une étude de faisabilité est requise ;

CONSIDÉRANT que le projet de mise à niveau de la station d'épuration des eaux usées est significatif ;

Il est proposé par Marielle Gervais, appuyé par Steve Robitaille et résolu à l'unanimité

D'OCTROYER le contrat d'une étude d'augmentation de la capacité de traitement de la station d'épuration des eaux usées à la firme Tetra Tech pour un montant de 40 000 \$ plus les taxes applicables.

- 12942-08-07 10.3 Autorisation – fermeture de la 14e Avenue Ouest – Fête des récoltes

CONSIDÉRANT la demande de la SITE pour l'organisation de la Fête des récoltes ;

Il est proposé par Marielle Gervais, appuyé par Steve Robitaille et résolu à l'unanimité

D'AUTORISER la fermeture de la 14e Avenue Ouest pour la circulation automobile, de la 24e Rue Ouest à la 23e Rue Ouest, et ce, du 1er septembre au 3 septembre inclusivement.

11 RÉGLEMENTATION



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC



- 11.1 Avis de motion et dépôt – projet de règlement n°493-2023 - Règlement créant une réserve financière pour la vidange des étangs aérés et la disposition des boues

La conseillère Mélanie Ménard dépose le projet de règlement et donne avis de motion à l'effet qu'il sera présenté pour adoption, lors d'une prochaine assemblée du conseil, le règlement n°493-2023.

- 11.2 Avis de motion et dépôt – projet de règlement n°470-2020-1 amendant le règlement n°470-2020 relatif aux compteurs d'eau

La conseillère Mélanie Ménard dépose le projet de règlement et donne avis de motion à l'effet qu'il sera présenté pour adoption, lors d'une prochaine assemblée du conseil, le règlement n°470-2020-1.

- 11.3 Avis de motion et dépôt – projet de règlement n°477-2021 (2023) relatif aux nuisances

La conseillère, Mélanie Ménard, dépose le projet de règlement et donne avis de motion à l'effet qu'il sera présenté, pour adoption, lors d'une séance subséquente, le règlement 477-2021(2023) relatif aux nuisances.

12 AFFAIRES NOUVELLES

13 COMPTES DU MOIS

- 12943-08-07 13.1 Déboursés du mois de juillet 2023

Il est proposé par Raymond Paquette, appuyé par Johnny Izzi et résolu à l'unanimité

DE RATIFIER les chèques émis et les paiements directs exécutés durant la période du mois de juillet 2023, présentés sur la liste des déboursés déjà approuvés pour un montant de 760 009,94 \$;

D'ENTÉRINER les engagements au montant de 209 871,49 \$ tel qu'indiqué dans l'annexe 1.

14 PÉRIODE DE QUESTIONS

- 12944-08-07 15 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé.

Il est proposé par Johnny Izzi, appuyé par Pierre Lamoureux et résolu à l'unanimité

DE LEVER la séance ordinaire à 19 h 32.



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC



Raymond Paquette
Maire

Lukas Bouthillier
Directeur général, Greffier-Trésorier, CPA
Auditeur, M.Sc., DMA

Je soussignée certifie qu'il y a des crédits disponibles pour les dépenses
décrétées par le Conseil dans la présente assemblée.

Lukas Bouthillier
Directeur général, Greffier-
Trésorier,
CPA Auditeur, M.Sc., DMA

Je, Raymond Paquette, Maire, atteste que la signature du présent procès-verbal
équivalut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de
l'article 142 (2) du Code municipal.

Raymond Paquette
Maire

LE PROCÈS-VERBAL NE SERA OFFICIEL QU'APRÈS SON ADOPTION PAR LE
CONSEIL.



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC**



ANNEXE 1

MUNICIPALITÉ VENISE-EN-QUÉBEC			
LISTE DES DÉBOURSÉES SU 25 JUIN AU 28 JUILLET 2023			
FOURNISSEURS	DATE	MONTANT	DESCRIPTION
CHÈQUES			
ARBRES.ECO	30-06-2023	1 500.00 \$	ENVIRONNEMENT-ARBRES
LA BOUTIQUE DU PLONGEUR	30-06-2023	527.17 \$	SSI-ENTRETIEN - SCUBA ACCESSOIRES
BUROPRO	30-06-2023	3 449.25 \$	CULTURE-TABLE MOBILIER C-CULTUREL
COPI ACTIVE	30-06-2023	399.94 \$	CULTURE- IMPRESSION POL. CULTUREL
FARNHAM ALE & LAGER INC.	30-06-2023	1 904.30 \$	PROG. TOURISTIQUE-BIERE LOGO
HORIZON FRÊNE	30-06-2023	1 935.03 \$	ENVIRONNEMENT-TRAITEMENT FRÊNES
IMPRIMERIE CONTINUUM	30-06-2023	2 586.94 \$	ADM-APPLICATION DE LA LOI - CONSTATS
LINE-X MONTÉRÉGIE	30-06-2023	9 485.44 \$	LOISIRS- JEUX D'EAU-DALLE DE BÉTON
MARTECH INC.	30-06-2023	384.02 \$	VOIRE-PIÈCES & ACCESSOIRES SIGNALISATION
PÉPINIÈRE DU BRISE-VENT	30-06-2023	5 265.86 \$	ÉMONDAGE PEUPLIER AVENUE VENISE-PARC
PES CANADA	30-06-2023	4 963.47 \$	SSI-TOUGHBOOK-ACCESSOIRES
RÉGIE INTER. D'INCENDIE M	30-06-2023	3 467.00 \$	SSI-TECHNICIEN PRÉV.-STSÉBASTIEN
TRANSPORT ALAIN GRÉGOIRE	30-06-2023	865.78 \$	VOYAGES DE PIERRE
MINISTRE DES FINANCES	30-06-2023	135 242.00 \$	POLICE -CONTRIBUTION SÛRETÉ DU QC.
BUROPRO	30-06-2023	70.42 \$	C-CULTUREL CHAISES
BOUCHER HUGUETTE	15-07-2023	200.00 \$	DÉPÔT-CLÉES 60E RUE EST
GRÉGOIRE YVON	15-07-2023	422.05 \$	REMB SÉCURITÉ NAUTIQUE
LEGAULT FERNAND	23-07-2023	75.00 \$	REMB RÉCUPÉRATEUR DE PLUIE
VIENS ANGE-EMILE	23-07-2023	60.00 \$	REMB RÉCUPÉRATEUR DE PLUIE
ALLIE JOANNIE	02-07-2023	230.00 \$	8 JUILLET-ACTIVITÉS CITOYENS
ANDRÉ MÉTHÉ TRANSPORT INC	15-07-2023	3 190.56 \$	SSI-INCENDIE 2 JUIN
COMMISSION SCOLAIRE DES HR	15-07-2023	1 483.08 \$	DÉPÔTS - TAXES SCOLAIRES
ÉVOLUTION ÉNERGIE	15-07-2023	172.48 \$	MARCHÉ PUBLIC #8/ COMPRESSEUR
IZ'ART MAQUILLAGE ARTISTI	2015-07-23	554.18 \$	DANCE 9 JUIN
LIBRAIRIE AU CARREFOUR	15-07-2023	192.89 \$	FOURNITURES BUREAU/ LIVRES
MEDIAL CONSEIL SANTÉ SÉCURITÉ	23-07-2023	2 910.85 \$	ASSOCIATIONS ET ABONNEMENTS
MINISTÈRE DES FINANCES	15-07-2023	85.08 \$	BAIL 2023-028 /GREVE
MISSION COMMUNICATIONS	15-07-2023	452.97 \$	SYSTÈME ALARME PPIO
NATURE ACTION QUÉBEC INC.	15-07-2023	1 897.00 \$	ENTENTE 00001723
SOUS-TOTAL		183 972.76 \$	
SALAIRES ET FRAIS		108 788.68 \$	
		292 761.44 \$	
PRÉLÈVEMENTS			
HYDRO QUÉBEC	27-06-2023	1 912.41 \$	DIVERS FACTURES
VENISE NAUTIQUE	27-06-2023	98.83 \$	SSI-CORRECTION SUR FACTURE
HYDRO QUÉBEC	28-06-2023	6 250.73 \$	DIVERSES
ALARME PERFECTION	30-06-2023	397.30 \$	AGENT DE SÉCURITÉ -23 juin
ART. PROMOTIONNEL D.DUPOIS	30-06-2023	381.80 \$	VÊTEMENTS/ CHAUSSURES
BERNIER PAUL	30-06-2023	35.00 \$	CCU 26 JUIN
BOUTHILLIER LUKAS	30-06-2023	581.73 \$	ADM- DÉPLACEMENT CONGRES ADMQ
CASHMAN ANNE	30-06-2023	35.00 \$	C.C.U. 26 JUIN
C.-LAPIERRE LAURIE	30-06-2023	35.00 \$	C.C.U. 26 JUIN
ENTRETIEN PRÉVENTIF RONDE	30-06-2023	1 368.17 \$	ENTRETIEN -6 VÉHICULES
F.Q.M.	30-06-2023	6 440.81 \$	ENTRETIEN GALEIRIE D'ART
LORANGE MARIE-ANDRÉE	30-06-2023	35.00 \$	C.C.U. 26 JUIN



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC



MASSÉ DOMINIC	30-06-2023	35.00 \$	C.C.U. 26 JUIN
PAPETERIE COWANSVILLE	30-06-2023	479.12 \$	FOURNITURES DE BUREAU
REIS JEAN-PIERRE	30-06-2023	225.00 \$	ENTRETIEN VITRES
SANIBERT	30-06-2023	114.98 \$	SENTIER DE LA NATURE
TETRA TECH QI INC.	30-06-2023	1 007.19 \$	HONORAIRES PROF. SUPPORT
UNI-SELECT CANADA INC.	30-06-2023	12.46 \$	ENTR. & RÉP. MACHINERIE & ÉQUI
ZONE TECHNOLOGIE	30-06-2023	181.04 \$	GYROPHORE
DESJARDINS	01-07-2023	150.00 \$	FRAIS DE BANQUE
M.R.C. DU HAUT-RICHELIEU	01-07-2023	72 992.25 \$	QUOTE-PART ADM-DIGUES
PROANIMA	01-07-2023	1 390.52 \$	URB-SERVICE ANIMALIER PROANIMA
RÉGIE I.A.E.P.H.V.	01-07-2023	89 204.67 \$	RÉGIE I.A.E.P.H.V.-QUOTE-PART
AMILIA	30-06-2023	113.83 \$	FRAIS DE TRANSACTIONS
9486-3701 QUÉBEC INC.	05-07-2023	2 293.69 \$	FOOD TRUCK ACTIVITÉS
APSAM	15-07-2023	863.30 \$	FORMATION - VOIRIE-ESPACE CLOS
ATMOSPHERE INC.	15-07-2023	2 004.88 \$	INST. MODULE MARCHÉ PUBLIC
BC2 GROUPE CONSEIL INC.	15-07-2023	919.80 \$	HONORAIRES PROFESSIONNELS
BORDO, LANA	15-07-2023	848.64 \$	AUTRES CONTRATS - CONCIERGE
BENEVA	15-07-2023	2 899.63 \$	ASSURANCES COLLECTIVES
CENTRE DU PNEU F.M.L. INC	15-07-2023	209.77 \$	ENTR. & RÉP. VÉHICULES-VOIRIE
C.T. ENTRETIEN GÉNÉRAL INC.	15-07-2023	4 196.58 \$	CONCIERGE KIOSQUE TOURISTIQUE
EUROFINS / ENVIRONEX	15-07-2023	1 825.25 \$	TESTS D'EAU POTABLE ET USÉES
FABRIK ART	15-07-2023	73.54 \$	AUTOCOLLANT VOITURE
G.E.S.T.I.M. INC.	15-07-2023	5 083.32 \$	HONORAIRES PROF-INSPECTEUR
GROUPE DOMISA INC.	15-07-2023	3 180.90 \$	SEMAINE 1-2 CAMP DE JOUR
L'HOMME ET FILS ENR	15-07-2023	2 124.76 \$	PIÈCES & ACCESSOIRES - DIVERSES
ICIMÉDIA INC.	15-07-2023	454.15 \$	AVIS PUBLIC
MARCHÉ VENISE	15-07-2023	217.06 \$	DIVERS - ALIMENTS/ BOISSONS
M.R.C. DU HAUT-RICHELIEU	15-07-2023	29 925.40 \$	CUEILLETTE DÉCHETS (CONTRAT)
NETTOYEUR MARTIN	15-07-2023	75.12 \$	ENTRETIEN TAPIS
SANIBERT	15-07-2023	2 234.96 \$	TOILETTE TER. BALLE -PARCS
SERVICE DE CARTES DESJARDINS	15-07-2023	805.72 \$	PIÈCES & ACCESSOIRES DIVERS
SUPER SOIR	15-07-2023	3 101.42 \$	ESSENCE & CARBURANT DIESEL
VOX AVOCATS INC.	15-07-2023	1 546.03 \$	SERVICES JURIDIQUES
SERVICE DE CARTES DESJARDINS	15-07-2023	1 469.85 \$	CHARGES ADM-VOIRIE-SSI
TÉLUS	15-07-2023	107.70 \$	CELLULAIRES
SERVICE DE CARTES DESJARDINS	15-07-2023	45.99 \$	CHARGE NOURRITURE
G.E.S.T.I.M. INC.	18-07-2023	2 802.29 \$	HONORAIRES PROFESSIONNELS
HYDRO QUÉBEC	18-07-2023	2 500.69 \$	ÉLECTRICITÉ
HYDRO QUÉBEC	18-07-2023	2 087.73 \$	MARCHÉ PUBLIC
		257 376.01 \$	
ENGAGEMENTS			
SHELLEX GROUPE CONSEIL	30-06-2023	8 048.25 \$	REFLECTION REGARDS ET PUISSARDS
EXCAVATION BEDFORD INC.	15-07-2023	16 958.81 \$	VOIRIE-ASPHALTAGE RUES
NIVELAGE VERDURA	30-06-2023	16 757.61 \$	KIOSQUE - PAVAGE TECHO-BLOCS
ZESTE CONSEILS INC.	30-06-2023	4 139.11 \$	CONTRIBUTIONS ORGANISMES & AUT
INGÉNIERIE PRIMA CONSEIL	06-07-2023	63 731.33 \$	CONTRAT APP-2023-1
INGETEX	06-07-2023	36 136.65 \$	OMBRIÈRE HEXAGONALE-PARC DE LA CULTURE
ARP SERVICES TECHNIQUES	15-07-2023	8 853.08 \$	HONORAIRE PROFESSIONNELS - QUAI
KALITEC SIGNALISATION	15-07-2023	55 246.65 \$	ACHAT PANNEAUX SIGN.
		209 871.49 \$	
GRAND TOTAL :		760 008.94\$	